

Démarche : Demande d'autorisation de circulation motorisée dans le cœur du Parc national de la Vanoise - Secteur de Haute-Maurienne

Organisme : Secteur de Haute-Maurienne

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>

Formulaire

Votre demande doit impérativement être déposée au moins 2 jours avant la date souhaitée !
La circulation motorisée sur les pistes carrossables situées en cœur du Parc national de la Vanoise est interdite.
Toutefois, le directeur de l'établissement peut délivrer ponctuellement des autorisations individuelles dans certains cas :
- Activités nécessaires à la gestion des refuges ;
- Activités agricoles, pastorales et forestières ;
- Activités de contrôle et de prestation de service relatives aux activités agricoles, pastorales et forestières ;
- Réalisation de travaux autorisés par la législation et en application de la réglementation applicables au parc national de la Vanoise ;
- Réalisation des missions de l'établissement public du parc national ou pour son compte.

L'autorisation est accordée pour une période correspondant strictement au besoin de desserte exprimé : une période courte et ponctuelle, une saison et au maximum pour une durée de 1 an.

IDENTITÉ du bénéficiaire

Dénomination pour une entreprise

Le cas échéant

Civilité

Mme

M.

NOM

Prénom

Téléphone

Email

LIEU(X) concernés par la demande

Commune.s concernée.s

Il s'agit de la commune sur laquelle l'autorisation de circulation motorisée est demandée (il est possible de renseigner plusieurs communes).

Lieu(x) où vous souhaitez vous rendre

indiquer l'adresse la plus précise possible du lieu où vous souhaitez vous rendre à l'aide d'un véhicule motorisé (il est possible de renseigner plusieurs lieux).

DATE(S) d'accès

Pour quelle période demandez-vous une autorisation de circulation motorisée ?

Les autorisations de circulation motorisées sur les pistes carrossables sont délivrées sur une période courte : à la journée ou sur quelques jours (ex : le temps d'un chantier de travaux) - et au maximum pour la période de l'année où les pistes restent accessibles car déneigées.

Formulez votre demande selon votre besoin précis.

Date de début

Saisir sous la forme jj/mm/aaaa

Date de fin

Saisir sous la forme jj/mm/aaaa

Si votre demande concerne une journée unique, alors renseigner dans ce champ la date de début

VÉHICULE(S) utilisé(s)

Véhicule(s)

Caractéristiques

Saisir sous la forme : Type - Immatriculation

Exemple : Voiture - VT-852-TR

Caractéristiques

Saisir sous la forme : Type - Immatriculation

Exemple : Voiture - VT-852-TR

Caractéristiques

OBJET de la demande

Détaillez plus précisément le motif de votre demande

Indiquez pour quelle raison et à quel titre vous avez besoin d'une autorisation de circulation motorisée (ex ; aide-gardien refuge, livraison, artisan travaux dans bâtiment, etc)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Justificatif

Pour les personnes en situation de handicap qui souhaitent obtenir une autorisation de circulation motorisée, joindre un justificatif.

Pour les déplacements liés à des travaux, joindre le cas échéant une copie de l'autorisation.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans ce formulaire

Cochez la mention applicable

Oui

Non